

# Quatre vélos-cargos pour se faciliter la ville

**NYON** La commune fait un pas de plus vers la mobilité douce en proposant des deux-roues électriques de ce type en libre-service.

PAR LAURA.LOSE@LACOTE.CH

Emmener ses enfants à l'école, faire ses courses, des activités bien souvent associées à un trajet en voiture. Mais à Nyon, un nouveau moyen de mobilité douce est maintenant proposé: le vélo-cargo. Sa particularité? Il a, à l'avant, une grande caisse que l'on peut remplir au gré des besoins, et y transporter facilement 60 kg, 100 au maximum. Y compris sa progéniture, puisqu'elle est équipée de ceintures de sécurité.

Depuis hier, quatre vélos-cargos sont mis à disposition du public au café Milo de l'avenue Alfred Cortot, au café Ex Machina, au café Gab'in et à l'hôtel Base



Jonas Schmid, de l'Académie de la mobilité du TCS, montre à Rémi Cabanes, du café Milo, comment utiliser le vélo-cargo électrique. MICHEL PERRET

## Une fête autour du vélo

Les curieux qui auraient envie de tester le vélo-cargo pourront le faire ce samedi matin au parc de la Morâche, à l'occasion de la Journée du vélo. Une bourse aux vélos d'occasion y prendra également place, ainsi qu'un stand d'essais de vélos électriques classiques. Un atelier d'auto-réparation sera aussi inauguré à la maison de quartier la Vie-Là. Des outils seront à disposition et un mécanicien de Pro Vélo LaCôte sera présent. Par ailleurs, des cours de vélo seront organisés toute la journée pour les enfants dans la cour de l'école des Tattes d'Oie.

moins sportifs. «Un jour, j'ai gravi la rue du Petit-Chêne, à Lausanne, avec une charge de 30 kg sur ce genre de vélo, sans grand effort. Avec l'électrique, la topographie n'est plus un problème», confirme Jonas Schmid, chef de projet à l'Académie de la mobilité du TCS. Avec leurs 2,40 mètres de long, ces deux-roues posent une autre question: celle du parking. «On peut les garer sur les places dédiées à la mobilité douce», in-

dique Roxane Faraut Linares, en précisant que la tolérance sera de mise.

Les vélos-cargos électriques en libre-service sont une nouveauté dans la région, mais le concept est en plein essor à travers la Suisse depuis 2015. Quelque 250 véhicules de ce genre circulent dans une soixantaine de villes et communes. Si la démarche rencontre du succès à Nyon, la Ville envisage d'en mettre davantage à disposition.

# Cet automne, le château sera très fleuri

## DUILLIER

Les Florales devraient accueillir 10 000 visiteurs du 12 au 16 septembre.

Si Morges, avec ses tulipes et ses dahlias, s'est autoproclamée «Fleur du Léman», Nyon et l'ouest de La Côte peuvent se targuer d'héberger la plus grosse section régionale de la Société vaudoise d'horticulture (SVH). Ses 100 membres, professionnels ou simples amoureux des fleurs, s'activent pour mettre sur pied leurs prochaines florales en fin d'été, à Duillier. Ces ambitieuses présentations de constructions florales devraient réunir quelque 10 000 visiteurs du 12 au 16 septembre, sur le thème de «Fleurs d'histoire».

## Du temps pour mûrir

Les florales, cela prend son temps pour mûrir. «Nous ne nous lançons dans cette lourde opération que lorsqu'une majorité de nos membres nous en fait la demande. C'est bon signe, cela révèle que la motivation est là», constate Michel Cretin, qui a pris la présidence de la section Nyon-La Côte en 2011, juste après la dernière exposition florale, en 2010, au même endroit que la prochaine. Car le château de Duillier a fait ses preuves pour attirer les amateurs de fleurs puisqu'il a déjà été le théâtre des florales en 1995 et 2010. Hormis la convivialité des Humbert, maîtres des lieux, et la qualité des breuvages qui y sont produits, la bâtisse médiévale offre un décor de choix aux créateurs floraux.

## Des joutes pour la beauté

Les florales ne sont pas une foire commerciale d'horticulteurs et paysagistes. Elles sont plutôt à considérer comme une sorte de joutes florales où chaque entreprise fait étalage de ses compétences en visant la beauté, même éphémère, mais végétale. Sur quelque 4000 m<sup>2</sup> dans et autour du château de Duillier, dans les couleurs de l'automne, cela promet un très beau spectacle. Pour compléter le menu de

cette manifestation, les organisateurs y associent la société d'aviculture qui présentera leurs plus beaux pigeons ou lapins, ainsi que les dentellières du Léman qui pratiqueront leur art en direct.

## Pionniers de la formation

«Notre seul regret, c'est de ne pas être parvenu à accueillir à Duillier un concours d'apprentis, lesquels ont plutôt lieu à Habitat et Jardin», déplore Michel Cretin. Dommage car la SVH avait été créée en 1888 justement dans le but de partager des connaissances et améliorer la formation professionnelle. Notre vénérable société s'est ensuite maintenue grâce à la bonne entente entre les horticulteurs de la région. Aujourd'hui encore, notre ciment, c'est notre intérêt commun pour le végétal et surtout la convivialité.»

**“ Nous ne nous lançons que lorsque nos membres nous en font la demande. C'est bon signe, cela révèle que la motivation est là.”**

MICHEL CRETIN  
PRÉSIDENT DE LA SECTION  
NYON-LA CÔTE DE LA SOCIÉTÉ  
VAUDOISE D'HORTICULTURE.

Depuis le début du printemps, la motivation commune se concrétise par des travaux de bricolage, encore bien peu horticoles. La SVH invite régulièrement ses bénévoles à mettre la main au marteau afin de construire les infrastructures de base (bordures de plates-bandes ou tables et bancs pour les buvettes).

Ces chantiers préparatoires se déroulent au Moulin de Chiblins, avec lequel la Société d'horticulture entretient un partenariat fructueux. «Nous avons pu y planter de vieux arbres fruitiers, ce qui nous permet d'y dispenser nos cours de taille, rendez-vous public essentiel dans notre mission didactique, relève Michel Cretin. En échange, nous entretenons les extérieurs du musée et des salles de réception. C'est gagnant-gagnant.» **DSZ**



Le comité des Florales 2019 pose autour du président de la Société vaudoise d'horticulture Nyon - La Côte, Michel Cretin, avec l'affiche.

# Un bout du toit s'envole

**MORGES** Une plaque de la verrière de la patinoire s'est envolée, hier matin.

Les hockeyeurs de Morges n'ont pas eu droit à leur entraînement mercredi soir. En cause: une plaque du toit de la patinoire des Eaux Minérales, mesurant 1,30 mètre sur 5,50 mètres, s'est envolée à la suite des fortes rafales de vent. «Les réparations se feront dès qu'il se sera calmé, confirme Philippe Deriaz, municipal des bâtiments. Pour le moment il ne permet pas de

poser une nouvelle plaque.» La zone centrale de la patinoire, destinée aux patineurs, a été sécurisée. Tout comme la toiture, «pour éviter un phénomène de surélévation», explique Pascal Cugnoni, chef du personnel technique de la patinoire. En somme, qu'un courant d'air n'entre et ne fasse s'envoler d'autres parties du toit. Les réparations pourraient intervenir dès ce matin.



On aperçoit le trou de la toiture depuis l'extérieur aussi. DAVID TROTTA